

Lancement de la campagne des échanges et actions de formation à l'étranger 2017-2018, 2nd degré.

Annexe 1

Stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel

Durée : variable selon le stage choisi, entre fin juin et fin août.

Public concerné : enseignants des premier et second degrés de l'enseignement public de l'éducation nationale.

Opérateur : Centre international d'études pédagogiques (CIEP)

1, avenue Léon-Journault 92318 Sèvres cedex, téléphone : 01 45 07 60 00, télécopie : 01 45 07 60 01

Dates limites	
Pour le second degré	
13 janvier 2017	Date limite des inscriptions en ligne sur le site du CIEP : http://www.ciep.fr/stages-perfectionnement-linguistique-pedagogique-culturel
20 janvier 2017	Après transmission par le chef d'établissement du dossier de candidature à l'IA-IPR, transmission par ce dernier à la Dareic du rectorat.
24 février 2017	Transmission au CIEP par la Dareic des dossiers papier des candidats revêtus de tous les avis hiérarchiques et classés par ordre de priorité.
Informations complémentaires :	
Un candidat ne peut bénéficier d'un stage que tous les 3 ans.	
En cas de désistement pour des raisons graves, adresser un courriel à l'adresse suivante : stages-linguistiques@ciep.fr	

Lancement de la campagne des échanges et actions de formation à l'étranger 2017-2018, 2nd degré.

Annexe 2

Codofil : séjour en Louisiane

Durée : une année scolaire renouvelable deux fois.

Public concerné : enseignants des premier et second degrés justifiant de trois années d'ancienneté dont deux en tant que titulaire de leur corps et professeurs de français langue étrangère (Fle) justifiant de trois années d'ancienneté.

Opérateur : Centre international d'études pédagogiques (CIEP)

1, avenue Léon-Journault 92318 Sèvres cedex, téléphone : 01 45 07 60 00, télécopie : 01 45 07 60 01

Dates limites	
20 janvier 2017	1. Transmission électronique par le candidat de son dossier sans avis hiérarchique et avec les pièces jointes demandées à l'adresse suivante : codofil@ciep.fr 2. Transmission par le candidat de son dossier pour avis par voie hiérarchique. Pour les enseignants du second degré : après transmission par le chef d'établissement à l'IA-IPR, transmission par ce dernier à la Dareic du rectorat.
24 février 2017	Transmission des dossiers de candidature avec les avis hiérarchiques au CIEP : - par la Dareic pour les enseignants du second degré.
Début mars 2017	Information et convocation à un entretien individuel uniquement pour les candidats présélectionnés.
Du 5 au 14 avril 2017	Comité de sélection au CIEP et entretiens avec les candidats présélectionnés.
Début Mai 2017	Information des candidats recrutés sur liste principale et liste complémentaire.
Début juin 2017	Affectation des candidats.
Fin juillet-début août 2017	Stage de formation obligatoire des enseignants recrutés à Bâton Rouge.
Informations complémentaires :	
Les candidats peuvent être recrutés jusqu'à fin juillet. - Conditions de participation, notices et instructions pour la constitution et la transmission des dossiers de candidature http://www.ciep.fr/programme-codofil-louisiane - Comparaison des systèmes éducatifs américain et français http://www.ciep.fr/codofil/docs/comparaison_fr_us.pdf - Informations relatives aux conditions de vie et de travail, sur le site du consulat de France à la Nouvelle-Orléans http://www.consulfrance-nouvelleorleans.org	

Lancement de la campagne des échanges et actions de formation à l'étranger 2017-2018, 2nd degré.

Annexe 3

Séjours professionnels en Allemagne, Autriche, Espagne, Irlande, Italie, Portugal et Royaume-Uni

Durée : deux semaines consécutives (dont une semaine sur la période des congés scolaires).

Public concerné : enseignants du second degré de l'enseignement public (professeurs de langues vivantes étrangères et de disciplines non linguistiques / professeurs d'autres disciplines exerçant dans un établissement public du second degré).

Opérateur : Centre international d'études pédagogiques (CIEP)

1, avenue Léon-Journault 92318 Sèvres cedex, téléphone : 01 45 07 60 00, télécopie : 01 45 07 60 01

Dates limites	
26 mars 2017	Date limite des inscriptions en ligne de l'enseignant français candidat au départ sur le site du CIEP http://www.ciep.fr/sejours-professionnels
31 mars 2017	Transmission par le candidat de son dossier pour avis par voie hiérarchique. Transmission par le chef d'établissement à l'IA-IPR, transmission par ce dernier à la Dareic du rectorat.
2 mai 2017	Transmission des dossiers de candidature avec les avis hiérarchiques au CIEP par la Dareic.
Informations complémentaires :	
Un candidat ne peut bénéficier d'un stage que tous les 3 ans.	
En cas de désistement pour des raisons graves, adresser un courriel à l'adresse suivante : sejours-professionnels@ciep.fr	